

En 1969, la 2<sup>e</sup> Direction de liaison avec la défense a changé de nom; on l'appelle maintenant la Direction de liaison (sécurité et renseignements). En plus de fournir une voie de communication avec les autorités nationales de la sécurité sur des sujets d'intérêt commun, la Direction possède une section autonome chargée d'organiser et de surveiller la sécurité ministérielle au Canada et à l'étranger. La Direction sert aussi de lien de coordination avec les autres ministères et organismes qu'intéresse l'analyse des renseignements relatifs à la sécurité.